



Office de tourisme
Archipel de Thau destination Méditerranée

Comité de direction du 18 septembre 2024

Compte rendu

La convocation ainsi que l'ordre du jour, le rapport de séance et les pièces annexes ont été adressés aux membres le 12.09.2024 par courriel.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de la visioconférence
2. Approbation du compte rendu du Comité de Direction du 27/03/24
3. Décision modificative n°1 – Budget principal
4. Décisions prises par la directrice depuis le dernier comité de direction dans le cadre de sa délégation de compétences
5. Questions diverses

Questions diverses

La séance est ouverte par Madame Kelvine GOUVERNAYRE, vice-présidente de l'Office de Tourisme.

La séance est ouverte à 12H00.

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 septembre 2024,

Etaient présents (20) :

- **Collège des représentants de la communauté d'agglomération**

Membres titulaires : Brigitte LANET, Angel FERNANDEZ, Kelvine GOUVERNAYRE, Claudia AZAIS, Joliette COSTE Vanessa CARUSO, Alain VIDAL,

Membres suppléants : Eddy DORLEANS, Valérie MAILLARD, Sylvie MARTI,

- **Collège des professionnels du tourisme en activité sur le territoire de Sète agglomération méditerranée**

Membres titulaires : Mickaël SEBBANE, Mathieu MAUREL, Andy DEGUY, Sabrina RICARD RIPPOL, Paul François HOUVION, William JUAN, Bruno ARBOUET,

Membres suppléants : Céline THINSELIN, Wolfgang IDIRI, Cyril RESPAUT

Etaient absents représentés (3) :

- **Collège des représentants de la communauté d'agglomération**

Membres titulaires : François COMMEINHES donne pouvoir à Joliette COSTE, Cédric RAJA donne pouvoir à Brigitte LANET, Florence SANCHEZ donne pouvoir à Angel FERNANDEZ

- **Collège des professionnels du tourisme en activité sur le territoire de Sète agglomération méditerranée**

Membres titulaires :

Etaient absents (39) :

- **Collège des représentants de la communauté d'agglomération**

Membres titulaires : Geneviève FEUILLASSIER, Michel ARROUY, Jean Louis MOLTO, Marie PEREZ, François COMMEINHES, Jean-Guy MAJOUREL, Magali FERRIER, Florence SANCHEZ, Barbara DEMAREST, Fabienne BATTINELLI, Josian RIBES

Membres suppléants : Claude MERIEAU, Fabien NEBOT, Severine JEAN, Francis HERNANDEZ, Anaïs VEYRAT, Eve GIMENEZ-SILVA, Jacques DE LA TORRE, Celine BOURELLY

- **Collège des professionnels du tourisme en activité sur le territoire de Sète agglomération méditerranée**

Membres titulaires : Alain MAURIN, Cathy DUMAS, Caroline SALA, Yoni RAGIONERI, Olivier CARMES, Laurent ARCELLA, Jean-Pierre LAFALLA, Kelly BEVAN, Olivier GANIVENQ,

Membres suppléants : Thierry GIGNOUX, Claire PHILIPPE, Nicole GAZATS, Déborah VIALAS, Eléonor de GAUDART D'ALLAINES, Didier CALAS, Pierre-Yves ROUILLE, Alexandre CESSATEUR, Jean Christophe TREAL, Jean-Paul DEVALS, Anne MAJOUREL

Etait invitée et excuse :

Madame Anne COLLIOU, trésorière principale de Service de Gestion Comptable Littoral

TOTAL DE VOTANTS : 23

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

➤ **Rapport 1 : Approbation de la séance en visioconférence**

Madame Gouvernayre rappelle qu'il a été décidé d'organiser le comité de direction de ce jour en visioconférence.

La convocation adressée le 12/09/2024 mentionne : l'ordre du jour, la date et l'heure de son début ainsi que la date et l'heure à laquelle interviendra au plus tôt sa clôture, les modalités techniques permettant de participer à la délibération.

La modalité technique choisie est accessible à tous les membres du CODIR. Il est possible de recourir à un système permettant des échanges écrits à condition que les observations émises par chacun des membres soient immédiatement communiquées à l'ensemble des autres membres participants ou leur soient accessibles, de façon qu'ils puissent y répondre pendant le délai prévu pour la délibération, afin d'assurer le caractère collégial de celle-ci.

Madame Gouvernayre décrit l'organisation de la visioconférence :

- La séance est ouverte par un message du président à l'ensemble des membres du CODIR, qui rappelle la date et l'heure limite pour la présentation des contributions.
- À tout moment, le président peut décider de prolonger la durée de la délibération. Il en informe les membres y participant.
- Les débats sont clos par un message du président, qui ne peut intervenir avant l'heure limite fixée pour la clôture de la délibération.
- Le président adresse immédiatement un message indiquant l'ouverture des opérations de vote, qui précise la durée pendant laquelle les membres du collège participants peuvent voter.
- Il n'est pas précisé de modalité de votes : l'essentiel est de permettre une identification et d'en conserver une trace.
- Les procurations sont possibles à condition d'être justifiées comme pour tout autre CODIR.
- Au terme du délai fixé pour l'expression des votes, le président en adresse les résultats à l'ensemble des membres du CODIR.
- En cas d'incident technique, la délibération et la procédure de vote peuvent être reprises ou poursuivies dans les mêmes conditions.

Compte tenu de ces divers éléments, le Comité de Direction accepte à **l'unanimité** la procédure de dématérialisée prévoyant qu'une présence par visioconférence vaut présence pour le quorum ainsi que les modalités de vote sécurisées.

- Kelvine GOUVERNAYRE demande aux membres du CoDir s'ils ont pris connaissance du compte rendu de la dernière séance. Aucune remarque n'est formulée, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

➤ **Rapport 2 : Décision modificative n°1 – Budget principal**

Madame Gouvernayre rappelle que vu la délibération n°DL 2024-015 du comité de direction en date du 27 mars 2024 approuvant le vote du budget primitif 2024 du budget principal :

Vu les articles L. 133-4 à L. 133-10 et suivants du Code du Tourisme ;

La proposition de décision modificative n°1 sur l'exercice 2024 présentée au comité de direction a pour objet d'inscrire les ajustements à la baisse ou à la hausse des dépenses et des recettes en section de fonctionnement et d'investissement.

- Dépenses de fonctionnement Chapitre 011 :
 - Diminution des dépenses pour les frais d'impressions – 50 000 €

- Dépenses d'investissement :
 - o Création d'un site web unique + 50 000 €

Elle s'équilibre en section de fonctionnement et 50 000 € pour la section d'investissement selon les tableaux ci-après :

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Niveau de vote	Libellé	Proposition DM1 2024
O11	Charges à caractère général	
6228		- 50 000
Total des dépenses réelles d'exploitation		- 50 000
O23	Virement à la section d'investissement	50 000
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Niveau de vote	Libellé	Proposition DM1 2024
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00
Total des dépenses d'investissement		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		50 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Niveau de vote	Libellé	Proposition DM1 2024
O21	Virement de la section de fonctionnement	50 000
O40	Opérations d'ordre (transfert entre sections)	
O41	Opérations patrimoniales	
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		50 000,00

Compte tenu de ces divers éléments, les membres du comité de direction

Approuvent la décision modificative budgétaire n° 1 du budget principal sur l'exercice 2024 tel que présenté

Autorisent la Directrice à signer l'ensemble des documents et actes y afférent et à mener toutes démarches nécessaires à la réalisation de la présente

A l'unanimité

Tiphaine COLLET précise que ce virement de crédits permettra de financer la refonte totale des 6 sites web existants actuellement pour créer un site portail unique Archipel de Thau. Ce qui permettra un meilleur référencement.

Les personnes rechercheront naturellement sur le moteur de recherche le nom de la ville et ils arriveront directement sur la page consacrée à la commune mais avec l'habillage du nouveau site.

Tiphaine COLLET informe qu'Elise GARCIA a démissionné de son poste et que Lisa MIRENDA est depuis lors directrice du Pôle Promotion et Communication.

Monsieur VIDAL demande que l'on transmette à Elise, avec qui il a travaillé, ses félicitations et réussite dans ses projets professionnels.

- Les décisions prises par la directrice depuis le dernier comité de direction dans le cadre de sa délégation de compétences

Administrations

Réf.	Date	Objet	
DC	2024-036	18/03/2024	Convention billetterie Loisirs - CAP CARAIBES
DC	2024-037	18/03/2024	Convention billetterie Loisirs - EARL AGRIMER BLEU MARIN
DC	2024-038	22/03/2024	Convention billetterie Spectacles - Les Trois 8 - Les Négresses Vertes
DC	2024-039	25/03/2024	Convention billetterie Spectacles - MetiSète- Festival Fiesta Sète
DC	2024-040	05/04/2024	Avenant Groupama pour nouveaux locaux à Frontignan
DC	2024-041	10/04/2024	Convention billetterie Spectacles - Association Sun'Steel K-Live Festival
DC	2024-042	10/04/2024	PRESSE convention Jazz a Meze
DC	2024-043	12/04/2024	Convention billetterie Loisirs - SCEA Domaine Saint André
DC	2024-044	15/04/2024	Fixation de Tarifs Boutique 2024
DC	2024-045	17/04/2024	Convention billetterie Spectacles- Asso Yeah - Festival Yeah
DC	2024-046	23/04/2024	Convention billetterie Spectacles - JazzaMeze Festival de Thau
DC	2024-047	30/04/2024	Fixation de Tarifs Boutique 2024
DC	2024-048	17/05/2024	Convention billetterie Spectacles - Bleu Citron productions
DC	2024-049	24/05/2024	Fixation de Tarifs Boutique 2024
DC	2024-050	27/05/2024	Convention billetterie Spectacles - Setasound 7 juin
DC	2024-051	27/05/2024	Convention billetterie Loisirs - SASU ECOTHAU
DC	2024-053	28/05/2024	Convention Port de Sète visite guidées à la criée
DC	2024-054	30/05/2024	Convention billetterie Spectacles - CAP BRASSENS
DC	2024-055	31/05/2024	Convention billetterie Spectacles - ACB Miss Curiste 2024
DC	2024-056	07/06/2024	PRESSE - Festival YEAH 2024
DC	2024-057	07/06/2024	Convention billetterie Spectacles - LIBRE CULTURE-VOIX VIVES
DC	2024-058	07/06/2024	Convention billetterie Spectacles - Setasound Demi-Festival
DC	2024-059	12/06/2024	Convention billetterie Loisirs-Domaine du Mas Rouge
DC	2024-061	19/06/2024	Convention Aide à la promotion de la destination par l'UTL 34
DC	2024-062	21/06/2024	Convention billetterie Spectacles - Commune de Balaruc Saison 2024-2025
DC	2024-063	21/06/2024	Convention billetterie Spectacles - Les Hallucines Emmuscades 2024
DC	2024-064	26/06/2024	Convention billetterie Spectacles -Cap au Large
DC	2024-065	28/06/2024	Convention billetterie Spectacles-Gospel University Choir
DC	2024-066	28/06/2024	Convention billetterie Loisirs - KayakMed
DC	2024-067	28/06/2024	Convention billetterie Spectacles - Veo Bassin de Thau Cinema de la Mer
DC	2024-068	05/07/2024	Convention billetterie Loisirs - Ville Frontignan Fête de la Mer 2024
DC	2024-069	12/07/2024	Convention billetterie Spectacles -Veo Bassin de Thau Cinema de la Mer
DC	2024-070	12/07/2024	Convention billetterie Loisirs - Henrion Visites guidées théâtralisées
DC	2024-071	23/07/2024	Fixation de Tarifs Boutique 2024 (Affiches St Louis 2024)
DC	2024-072	24/07/2024	Convention billetterie Spectacles -Cinéma sur la Plage -SunSète Festival
DC	2024-073	30/08/2024	Convention d'adhésion CDG pour la protection des données
DC	2024-074	04/09/2024	Régie recettes partenariats - tarifs
DC	2024-075	05/09/2024	Attribution du marché pour l'agence de communication

Ressources humaines

Réf.	Date	Objet	
DC	RH 2024-007	14/03/2024	Recrutements en CDD pour la saison touristique
DC	RH 2024-008	18/03/2024	Nomination des mandataire - régie de recettes 746 "Billetterie - boutique de Sète"
DC	RH-2024-009	02/05/2024	Recrutements en CDD pour la saison touristique - complément
DC	RH-2024-010	10/05/2024	Nominations mandataires Régie 746 "Billetterie-boutique de Sète" saisonnier juin à août
DC	RH-2024-011	01/07/2024	Recrutements en CDD - conseillère en séjour - Marseillan
DC	RH 2024-012	01/06/2024	Avenant au contrat de travail au Pôle Accueil - modification du temps de travail
DC	RH 2024-013	14/08/2024	Avenants au contrats de travail - réorganisation du pôle Promotion & Communication - 2 modifications de postes
DC	RH 2024-014	14/08/2024	Nomination de mandataires - régie de recettes 746 "Billetterie - boutique de Sète"
DC	RH 2024-015	14/08/2024	Avenant au contrat de travail à durée indéterminée après interruption pour création d'entreprise
DC	RH 2024-016	14/08/2024	Nouveau contrat de travail à durée déterminée agent de prévention
DC	RH 2024-017	28/08/2024	Nomination de mandataire - régie de recettes 746 "Partenariats"

Tiphaine COLLET précise que la décision n°2024-075 concerne l'attribution du marché pour l'agence communication. En effet, l'Office de Tourisme travaillait jusqu'à présent avec l'agence Hôtel République. A la suite d'une consultation, le candidat retenu est l'agence Evelyne.

Compte tenu de ces divers éléments, les membres du comité de direction prennent acte à l'unanimité des décisions prises par la directrice dans le cadre de ses délégations de compétences.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Kelvine GOUVERNAYRE demande s'il y a des questions.

Madame Kelvine GOUVERNAYRE formule ses sincères condoléances à la famille, aux élu-es, professionnels du territoire qui ont côtoyé Monsieur Alain MORIN, décédé récemment. C'était une figure du tourisme qui a beaucoup œuvré pour le territoire.

- Monsieur Paul-François HOUVION demande s'il y a des données chiffrées sur la saison touristique qui s'achève. Corine BEAUJARD indique qu'il est encore tôt pour avoir une vision fine de cette saison touristique, le mois de septembre n'étant pas terminé. Néanmoins, on peut déjà avancer que les mois de juillet et août ont été similaires à l'année dernière qui était une bonne année en termes de fréquentation. Un bilan détaillé sera présenté en octobre à chaque station.
Monsieur Paul-François HOUVION précise que les thermes ont enregistré une augmentation de + 8%.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.
Madame GOUVERNAYRE remercie les membres pour leur présence.

A Sète, le 26/09/2024

La Directrice,
Tiphaine COLLET